

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-219 du 27 Septembre 1991

Portant nomination du Gouverneur et du
Gouverneur Suppléant de la République
du Bénin au Conseil des Gouverneurs de
la Banque Internationale pour la
Reconstruction et le Développement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant Proclamation des résultats définitifs des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU la Loi N° 62-41 du 31 Décembre 1962 autorisant l'adhésion de la République du Bénin au Fonds Monétaire International, à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et l'Association Internationale de Développement ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 4 Septembre 1991.

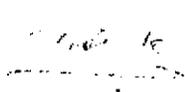
DECRETE :

Article 1er.- Monsieur Robert TAGNON, Ministre du Plan et de la Restructuration Economique est nommé Gouverneur de la Banque Mondiale pour la République du Bénin.

Article 2.- Monsieur Rigobert LADIKPO, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises est nommé Gouverneur Suppléant de la Banque Mondiale pour la République du Bénin.

Article 3.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 27 Septembre 1991
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

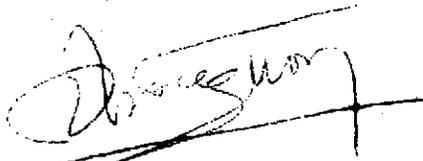
.../...

Le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général de la
Présidence de la République,



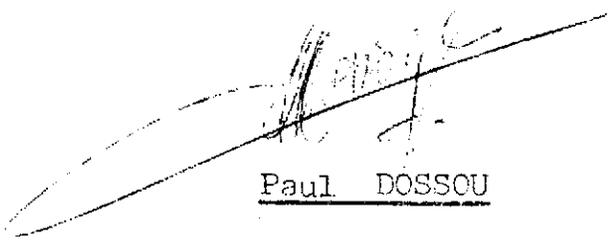
Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,



Robert TAGNON

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU

Le Ministre de l'Industrie et des
Petites et moyennes Entreprises,



Rigobert L. DIKPO

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MPRE-MF-MIPME 12 AUTRES MINISTERES 17
DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DPE-DLC-INSAE 3 ICE ET SES SECTIONS 3 DCCT 1
GCONB 1 CSM 1 VNB-FASJEP-EN 3 EN-DAN 2 JORB 1.-